

MAIRIE DE VALZ SOUS CHATEAUNEUF

L'EQUIPE MUNICIPALE INFORME LES HABITANTS

Le Maire et le Conseil Municipal, très affectés par la disparition d'Alain, renouvelle à sa famille et ses proches toute son amitié et son soutien. Alain a laissé une empreinte indélébile dans la vie de notre commune.

1. GITE DE LA REINE MARGOT

Le gîte de la Reine Margot a connu un joli succès cet été avec près de 14 semaines de locations. Nous avons prévu quelques travaux d'aménagement extérieur sur l'arrière afin de le rendre encore plus accueillant. La prochaine saison estivale semble prometteuse avec déjà deux semaines louées à ce jour.

2. TRAVAUX DU FOUR A PAIN DE VIEILLEPRADE

Devant les difficultés rencontrées avec l'association Avenir, la communauté de communes n'a pas souhaité poursuivre le contrat qui la liait avec l'association, et le chantier a pris fin le 30 juin dernier. Afin de nous permettre de terminer les travaux, nous avons déposé un dossier de fonds de concours auprès de la communauté de communes, et obtenu une subvention de 1500 €. Aussi, dès que possible, nous allons terminer cette réalisation.

3. BUS DES MONTAGNES

Nous vous rappelons que le bus des montagnes est accessible à l'ensemble de la population sur simple appel téléphonique auprès de CEZALLIER TOURISME (04 73 71 81 88), pour vous rendre à Brassac les Mines, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis matins de chaque mois, moyennant une participation de 3 € pour un aller simple et 4.50 € pour un aller retour. Le transporteur vous prendra et vous ramèra à votre domicile.

4. TROUVE – PERDU

- **Trouvé** : une écharpe multicolore à la salle de la mairie, une clé de quad KYMCO.
Ces deux articles sont à retirer en mairie.
- **Perdu** : un coupe-vent bleu marine de marque K-WAY (appartenant à Thierry GIMEL), le jour de l'apéritif de la fête en juillet.

5. INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Afin de pouvoir voter pour les prochaines échéances, nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent intervenir avant le 31 décembre 2013. Pour cela, il faut vous rendre au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Votre inscription sera alors envoyée à l'INSEE qui se chargera de votre radiation dans l'ancien bureau de vote. Votre carte d'électeur vous sera alors délivrée dans la 1^{ère} quinzaine du mois de mars 2014.

Une permanence sera tenue en mairie le 31 décembre 2013 de 10h00 à 12h00.

5. FETE DE NOEL

Comme chaque année, le conseil municipal offrira aux habitants un apéritif suivi d'un repas, le dimanche 15 décembre 2013 à partir de 11h30 à la salle polyvalente.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès d'Agnès THIODAT (04.73.71.26.31) au plus tard le 1^{er} Décembre 2013.

Concernant les colis des aînés, et les cadeaux des enfants, nous souhaitons cette année modifier le mode de fonctionnement, et deux cas peuvent se présenter :

- **Vous êtes inscrits et serez présents au repas le dimanche 15 décembre 2013** : vous n'avez rien à faire, le colis (anciens) ou le cadeau (enfant) vous sera distribué ce jour là.
- **Vous n'êtes pas inscrits et ne serez pas présents au repas le dimanche 15 décembre 2013** : vous devez signaler au plus tard le 1^{er} décembre auprès d'Agnès si vous souhaitez retirer votre colis (anciens) ou votre cadeau (enfants) , en mairie après la fête. Sans aucune indication de votre part, le retrait du colis ne sera pas possible même si vous remplissez les conditions.

Ceci a pour but d'éviter l'achat de colis ou cadeaux non retirés. Nous comptons sur votre compréhension.

6.FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : le vendredi 27 décembre 2013